

# « Nuihau Laurey, sénateur co-rapporteur du budget ultramarin de l'Etat, l'artisan du budget 2016 du Pays »

27/09/2015

## Nuihau Laurey, sénateur co-rapporteur du budget ultramarin de l'Etat, l'artisan du budget 2016 du Pays

Le vice-président du Pays, en charge du ministère local des finances, également sénateur et membre de la commission des finances au Sénat, se retrouve à cette période de l'année à devoir suivre, défendre ou arbitrer deux budgets à la fois. Il est en effet l'artisan des orientations budgétaires 2016 du Pays et co-rapporteur du budget outremer de l'Etat.

Le projet de loi de finances 2016 de l'Etat sera présenté en Conseil des ministres, à Paris ce mercredi 30 septembre : une présentation des axes ultramarins sera effectué par la ministre George Pau-Langevin également. Le budget 2016 de l'Etat sera discuté, d'abord à l'Assemblée nationale du 13 au 19 octobre prochain, puis au Sénat. Le texte devrait être adopté définitivement le 18 décembre 2015. Si l'on ne connaît pas encore les dispositions prévues pour ce budget 2016, l'une des orientations programmée est une baisse générale de 1,2 milliard d'euros (142,8 milliards de Fcfp) de dotation en moins pour les collectivités locales. A cette baisse annoncée des dotations d'Etat, des communes de métropole ont déjà manifesté leur mécontentement. Pour ce qui est de l'outremer, rien n'a filtré jusqu'ici.

Nuihau Laurey sénateur polynésien sera l'un des rapporteurs du budget 2016 de l'outremer à Paris : " *pour l'instant il y a beaucoup de rumeurs mais le texte doit être examiné en conseil des ministres à Paris le 30 septembre, on en saura plus à ce moment-là. J'ai prévu une réunion à Paris sur le sujet avec mon collègue co-rapporteur (sénateur de Guyane) Georges Patient la première semaine du mois d'octobre avec les équipes du ministère de l'outremer. L'objectif étant d'examiner les dispositions essentielles de ce budget. Il y en a beaucoup qui intéresse la Polynésie et le reste de l'outremer : la défiscalisation, les crédits qui sont octroyés dans le cadre du Contrat de projets, le 3e instrument financier, ce sont tous ces sujets qui sont sur la table* " précise-t-il.

### LE FONCTIONNEMENT DES MINISTERES AMPUTE DE 3,5%

Pour ce qui concerne la Polynésie française, cette fois, et avec sa casquette de ministre des finances et du budget de la Polynésie, Nuihau Laurey est directement aux manettes. On sait déjà que ce budget 2016 doit être bouclé sans augmenter la pression fiscale, c'est une promesse du président du Pays. Qu'en pense celui qui a l'œil directement fixé sur les comptes du Pays ? " *Ce sera non seulement possible mais souhaitable parce que l'activité économique reprend légèrement. On voit une embellie sur le front de l'emploi avec depuis plusieurs mois une croissance des emplois salariés, c'est une bonne chose. Les principales recettes fiscales engrangées au cours des six premiers mois 2015 montrent que l'économie redémarre et donc je*

*pense que ce n'est pas le contexte pour augmenter à nouveau la pression fiscale qui a été accrue lors de la réforme fiscale de juillet 2013. Chaque ministère sera amené à apporter sa propre contribution avec une baisse des budgets de fonctionnement de 3,5%, ce qui fait des économies non négligeables".*

Ce mode opératoire doit encore être validé lors du conseil des ministres qui se tiendra ce mercredi. Avec une baisse annoncée des budgets alloués à chaque ministère pour leur fonctionnement propre et leurs interventions, c'est environ une somme de un milliard de Fcfp qui devrait être dégagée. Des arbitrages devront être effectués dans chacun des 12 portefeuilles du gouvernement Fritch pour dégager les secteurs d'interventions où ces économies pourront être faites. " *Chaque ministre devra faire sa préparation budgétaire dans ce cadre-là, faire des choix, c'est ce qui a été rappelé par le président du gouvernement*" poursuit encore Nuihau Laurey. Les économies dégagées devront bénéficier prioritairement à l'investissement "*pour continuer l'action de relance de la commande publique*".

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)